REPUBLIQUE FRANCAISE **DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE**

EXTRAIT DU REGISTRE Des délibérations du Conseil Municipal

Commune de MORILLON

Nom	bre de N	/lembre
Afférents	En	Qui ont pris
Au	exercice	part à la
Conseil		délibération
Municipal		
15	15	15

sous-prefecture DE BONNEVILLE Séand - 7 AOUT 2020	ce du Jeudi 23 juillet 2020

Date de la convocation 17.07.2020

Date d'affichage 17.07.2020

L'an deux mille vingt, le 23 juillet à 20 heures,

le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Simon BEERENS-BETTEX, Maire.

Présents: M. BEERENS-BETTEX Simon, M. CLERENTIN Raphaël, M. VUILLE Bertrand, M. GIRAT Martin, Mme DUNOYER Marie, M. CONVERSY Eric, M. BOUVET Jérémie, M. SERAPHIN Gilles, Mme REVEL Béatrice, M. POLONIA Alexi, Mme PEREIRA Jocelyne, Mme LENOIR-DENARIE Karine.

Excusés:

Mme CHEVRIER-DELACOSTE Lisette qui donne pouvoir à M. Raphaël CLERENTIN Mme BOSSE-BRISCHOUX Stéphanie qui donne pouvoir à Mme DUNOYER Marie M. PINARD Jean-Philippe qui donne pouvoir à M. Simon BEERENS-BETTEX

A été nommé secrétaire de séance : Martin GIRAT

Délibération n° 2020.64

Objet de la délibération

ADOPTION DU BUDGET ANNEXE TOURISME 2020

Par délibération n° 2020.18 du 6 mars 2020, le conseil municipal a adopté le compte de gestion de Mme la Trésorière Municipale pour l'exercice 2019, dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Par délibération n° 2020.19 du 6 mars 2020, le conseil municipal a adopté le compte administratif 2019 de la commune dont les écritures étaient conformes à celles du compte de gestion pour le même exercice.

Il est précisé que le Budget Annexe Tourisme 2020 est présenté :

- avec reprise des résultats de l'année 2019,
- au vu du compte de gestion produit par Mme la trésorière municipale
- au vu des résultats du compte administratif 2019 de la commune.

Il est proposé un Budget Annexe Tourisme 2020 qui se présente de la manière suivante suivant le document ciannexé.



Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, Décide à l' UNANIMITE d'adopter le Budget Annexe Tourisme 2020.

Au registre sont les signatures, Pour extrait conforme,

Le Maire

Simon BEERENS-BETTEX

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de GRENOBLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission

aux services de l'État. Affichée le :

Transmise en Sous-Préfecture le :

	SECT	SECTION D'EXPLOITATION (de fonctionnement)	ON (de fonctio	nnement)	
	DEPENSES			RECETTES	
Chapitre	Nature	Proposition	Chapitre	Nature	Proposition
011	Charges à caractère général	35 000.00 €	75	Autres produits de gestion courante	36 394.59 €
99	Charges financières	283.84 €			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 225.55 €			
tal des dé	Total des dépenses d'exploitation de l'exercice	36 509.39 €	Total des re	Total des recettes d'exploitation de l'exercice	36 394.59 €
tal des dé	Total des dépenses d'exploitation cumulées	36 509.39 €	Résultat rep	Résultat reporté (excédent n-1) (R 002)	114.80 €

Total des recettes d'exploitation cumulées 36 509.39 €

		SECTION D'IN	SECTION D'INVESTISSEMENT	7	
	DEPENSES			RECETTES	
Chapitre	Nature	Proposition	Chapitre	Nature	Proposition
16	Emprunts et dettes assimilées	1 225.55 €	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 225.55 €
Résultat repo	Résultat reporté (déficit n-1) (D001)	1 225.55 €	Excédent de	Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	1 225.55 €
Total des dé	Total des dépenses d'investissement cumulées	2 451.10 €	Total des re	Total des recettes d'investissement cumulées	2 451.10 €